



Est-il autorisé par la loi de fumer dans un bureau fermé

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 15 mai 2007

Est-il autorisé par la loi de fumer dans un bureau fermé à partir du moment où l'on y est seul et que personne n'est censé y entrer ? (pas de circulation) et fenêtre ouverte

Réponse :

[Circulaire du 29 nov. 2006](#) (J.O. du 5 déc. 2006) : L'interdiction de fumer s'applique également aux locaux de travail, aux salles de réunion ou de formation mais aussi aux bureaux, même occupés par une seule personne, dans la mesure où plusieurs personnes y ont accès, notamment le personnel d'entretien .